



RAPPORT ANNUEL NOUVEAU-BRUNSWICK 2024



À propos de Circular Materials Nouveau-Brunswick

Circular Materials est une organisation nationale à but non lucratif qui aide les producteurs à respecter leurs obligations en vertu des règlements sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du Canada.

La REP est une approche politique dans laquelle les producteurs – les entreprises qui fournissent des emballages et du papier – sont financièrement responsables et redevables de ces matériaux tout au long de leur cycle de vie. Les programmes de recyclage fondés sur les principes de la REP améliorent les taux de recyclage, encouragent une utilisation plus efficace des matériaux et soutiennent l'innovation et les synergies de la chaîne d'approvisionnement. La REP est reconnue comme l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer les taux de recyclage et promouvoir une économie circulaire.

Circular Materials est fier de faire progresser l'économie circulaire partout au Canada – où les produits d'emballage et de papier (PEP) sont collectés, recyclés et retournés aux producteurs pour être utilisés comme contenu recyclé dans de nouveaux produits et emballages.

En tant qu'organisme de responsabilité des producteurs au Nouveau-Brunswick, Circular Materials aide les producteurs à respecter les exigences du Règlement sur les matières désignées de la province. Cela comprend la gestion de la collecte, du transport et du recyclage des produits d'emballage et de papier pour le compte des propriétaires de marques, pour les habitations unifamiliales et les immeubles à logements multiples, ainsi que pour les écoles et les espaces publics. Circular Materials s'engage à collaborer avec toutes les parties prenantes et les collectivités pour assurer une transition harmonieuse vers la REP dans la province et offrir un système de recyclage amélioré qui contribue à une économie circulaire.

Pour en savoir plus sur nos opérations au Nouveau-Brunswick, visitez notre [site Web](#).





Table des matières

- 4 Message du chef de la direction de Circular Materials**
- 5 Message du directeur général, Canada atlantique, de Circular Materials**
- 6 Faits saillants de la performance du programme 2024**
- 7 Contexte réglementaire et historique du programme REP du Nouveau-Brunswick**
- 8 Systèmes de collecte et d'après collecte et de gestion des matières du Nouveau-Brunswick**
- 10 Collaborer avec les communautés et les parties prenantes**
- 11 Promotion et éducation**
- 16 Performance du programme des systèmes de collecte et d'après-collecte 2024**
 - 17 Données sur les performances du système de collecte
 - 19 Données sur les performances du système d'après-collecte
- 22 Accélérer l'économie circulaire grâce à l'innovation et aux avancées**
- 25 Annexes:**
 - 26 Adresses des installations de réception pour les collectes en bordure de rue
 - 26 Adresses des centres de remboursement
 - 29 Adresses des installations de pré-conditionnement

Message du chef de la direction de Circular Materials



Il est remarquable de constater les progrès réalisés ces dernières années pour assurer la transition du Nouveau-Brunswick vers un cadre de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les emballages et les produits de papier.

Faire progresser une économie circulaire et faciliter cette transition REP nécessite une collaboration étroite avec de nombreuses parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction de Circular Materials, je tiens à remercier nos producteurs engagés, les membres talentueux de notre équipe, Recycle NB ainsi toutes les communautés et partenaires de la chaîne d'approvisionnement de la province pour leur collaboration, leur contribution et leur soutien.

Comme vous le lirez dans ce rapport annuel 2024, nous sommes fiers des nombreuses avancées et réalisations communes atteintes au cours de la dernière année pour assurer la transition du système de recyclage de la province et jeter des bases solides pour l'avenir. Parmi celles-ci, mentionnons la transition de 300 000 ménages au Nouveau-Brunswick vers le programme de collecte en bordure de rue (REP) et la mise en œuvre de solides campagnes de promotion et d'éducation pour soutenir l'éducation et la participation des résidents afin d'améliorer les taux de recyclage.

À l'horizon 2025 et au-delà, Circular Materials s'engage à accroître la participation au recyclage, à élargir son programme de collecte et à promouvoir des solutions de recyclage innovantes pour accroître les taux de récupération des matériaux. Notre objectif est de développer une approche plus intégrée et optimisée dans l'ensemble du Canada atlantique, qui renforcera l'économie circulaire et établira une nouvelle norme en matière de gestion environnementale dans la région.

Nous sommes impatients de tirer parti de l'élan que nous avons créé ensemble et de continuer à travailler avec nos précieux partenaires pour faire avancer un avenir plus durable pour les générations à venir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Allen Langdon".

Allen Langdon,
Chef de la direction, Circular Materials



Le 1er novembre 2024, nous avons célébré le premier anniversaire de la transition du Nouveau-Brunswick vers la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits d'emballage et de papier.

Message du directeur général, Canada atlantique



Cette année a été une année charnière pour Circular Materials au Nouveau-Brunswick. Le 1er novembre 2024, nous avons célébré le premier anniversaire de la transition vers la REP au Nouveau-Brunswick et, aujourd'hui, le système de recyclage résidentiel de la province est désormais entièrement régi par la REP.

L'une de nos principales priorités en 2024 a été notre engagement continu auprès des municipalités, des districts ruraux et des communautés des Premières Nations afin de garantir que les services de recyclage répondent aux besoins uniques de chaque communauté. En collaboration avec le North Shore Mi'kmaq Tribal Council, un résultat clé a été d'assurer la réussite de la transition des communautés des Premières Nations vers la REP. Au cours de l'année, nous avons également lancé des campagnes ciblées de promotion et d'éducation pour sensibiliser le public au recyclage, tout en assurant une transition harmonieuse vers le programme de REP.

Du côté des opérations, nous avons renforcé notre relation avec le réseau de centres de remboursement de l'Eastern Recyclers' Association. Nous avons également accueilli deux centres de remboursement indépendants dans le comté de Charlotte, élargissant ainsi l'accessibilité des services de collecte à l'échelle de la province.

En 2024, nous avons eu le plaisir d'établir le centre d'audit chez Eco360, à Berry Mills. Ce centre fait progresser considérablement notre analyse des données et l'audit des matières collectées et traitées par le système de recyclage. Ces données offrent à tous les Néo-Brunswickois une visibilité et une transparence sur le rendement du système et établissent une base de référence pour mesurer les améliorations futures du système.

En 2025, nous nous concentrerons sur :

- Élargir la collecte en bordure de rue aux immeubles à logements multiples et aux écoles à compter du 1er mai 2025 ;
- L'extension du programme de collecte aux collectivités qui ne disposaient pas auparavant de collecte en bordure de rue, notamment Grand Manan, Grand Bay-Westfield, Hampton (quartier 2), Oromocto, la Première Nation d'Oromocto, Lakeland Ridges (Meductic) et le District rural du Sud-Ouest (île White Head) ;
- Veiller à ce que nos systèmes, processus et opérations fonctionnent aussi efficacement que possible et assurer une prestation de services fluide ;
- Soumettre à Recycle NB d'ici juin 2025 un Plan d'écologisation des emballages et des produits de papier du Nouveau-Brunswick révisé pour 2026-2030, incluant des objectifs de rendement des matériaux ; et
- Faire progresser notre système d'après collecte en investissant dans l'innovation, notamment en examinant des propositions de nouveaux services d'après collecte pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en 2027.

Il y a beaucoup de travail à faire, mais nous sommes impatients de continuer à collaborer avec toutes les parties prenantes alors qu'ensemble, nous construisons un système de recyclage plus solide, plus efficient et plus efficace pour les Néo-Brunswickois.

Andrew Philopoulos
Directeur général, Canada atlantique, Circular Materials

Faits saillants 2024



94 COMMUNAUTÉS ONT TRANSITIONNÉES :
83 municipalités et districts ruraux (entités) et 11 communautés des Premières Nations ont entièrement effectué la transition vers la REP.

SYSTÈME DE COLLECTE



~300,000 FOYERS

Néo-Brunswickois ont bénéficié de la collecte en bordure de rue.



10,233 TONNES COLLECTÉES

de papier, de plastique souple, de plastique rigide, de métal et de verre.

87 % ONT ÉTÉ GÉRÉS PAR LE RECYCLAGE.*

*Ce chiffre inclut les matériaux expédiés vers les marchés finaux de recyclage et les matériaux transformés (c.-à-d. les stocks emballés prêts à être expédiés vers les marchés finaux de recyclage).



44 ENTENTES

avec des centres de remboursement pour la collecte de matériaux cibles

CENTRE AUDIT



CENTRE AUDIT

lancé à Berry Mills pour vérifier les matériaux traités par le système.

SYSTÈME D'APRÈS COLLECTE



5 ENTENTES

avec des installations de réception à fin 2024.



5 ENTENTES

avec des installations de pré-conditionnement à fin 2024.

FAITS SAILLANTS DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC



22+ MILLION DE VUES

pour une campagne multicanale à l'échelle de la province visant les matériaux recyclables dans les centres de remboursement.



7,5 MILLION DE VUES

pour une campagne multicanale pour les entités non-participantes en transition.

Matériaux que nous gérons : Circular Materials au Nouveau-Brunswick fournit des services de collecte et d'après collecte pour le papier et le carton, les plastiques (rigides et souples), le métal et le verre aux communautés de toute la province.



PAPIER



PLASTIQUES RIGIDES



PLASTIQUES SOUPLES



MÉTAL



VERRE



Contexte réglementaire et historique du programme REP du Nouveau-Brunswick

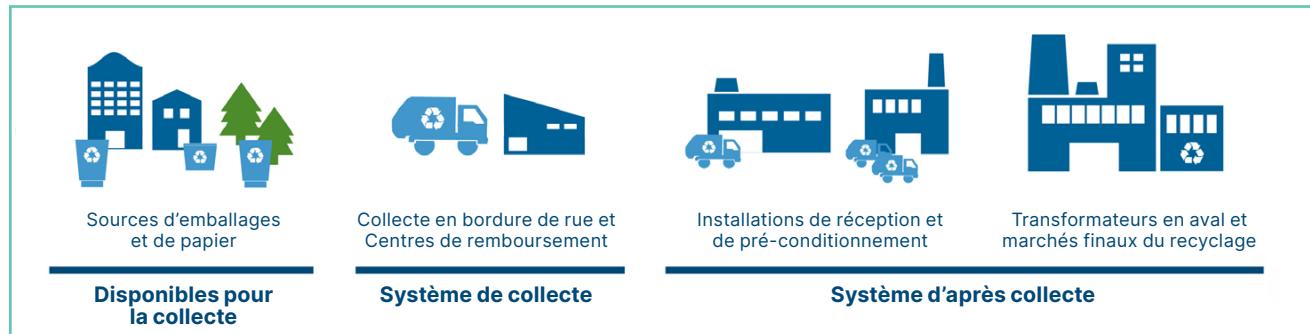
En octobre 2021, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a modifié le Règlement sur les matières désignées pris en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement afin d'établir un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les emballages et les produits de papier (y compris les plastiques rigides, les plastiques souples, le métal et le verre). Ce règlement transfère la responsabilité du recyclage des municipalités aux producteurs. En tant qu'organisme de réglementation qui supervise les matières désignées, [Recycle NB](#) est responsable de la mise en œuvre et de la supervision du programme d'emballages et de produits de papier.

Afin d'aider les producteurs à respecter leurs obligations réglementaires, Circular Materials a élaboré le [Plan d'écologisation des emballages et des produits de papier du Nouveau-Brunswick](#). Ce plan a été conçu en consultation avec les administrations locales, les municipalités, les communautés des Premières Nations, les fournisseurs de services et les producteurs afin de s'assurer qu'il reflète les besoins des intervenants et les priorités régionales. À la suite d'un processus de consultation complet, Circular Materials a soumis l'ébauche du Plan d'écologisation à Recycle NB en octobre 2022, qui a ensuite été officiellement approuvé en mai 2023. Circular Materials a commencé à gérer la transition vers le programme REP pour les produits d'emballage et le papier au Nouveau-Brunswick – la première province de l'Atlantique à le faire – et le programme a été officiellement lancé le 1er novembre 2023.

En juillet 2024, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié une mise à jour du [Règlement sur les matières désignées](#) afin d'uniformiser les exigences des divers programmes de REP et d'écologisation au Nouveau-Brunswick. En vertu de ce nouveau règlement, les producteurs sont tenus de soumettre un nouveau Plan d'écologisation d'ici le 30 juin 2025. Le conseil d'administration de Recycle NB fixe la durée d'approbation du Plan d'écologisation, laquelle peut aller jusqu'à cinq ans. Nous actualisons actuellement le Plan d'écologisation des emballages et des produits de papier du Nouveau-Brunswick et le publierons sur le [site Web](#) de Circular Materials dès sa soumission.



Système de collecte et d'après collecte au Nouveau-Brunswick



Le processus de recyclage comprend la collecte des matériaux utilisés par les consommateurs, leur tri et leur traitement, leur vente aux marchés finaux et, finalement, la fabrication de nouveaux produits à partir de matériaux recyclés, afin de boucler la boucle et de réduire la dépendance aux ressources en matières vierges. Voici un aperçu du fonctionnement du système de recyclage au Nouveau-Brunswick.

SYSTÈME DE COLLECTE :

Diverses méthodes de collecte sont utilisées pour assurer un service constant aux ménages des collectivités éloignées et rurales, ainsi qu'à ceux des centres urbains densément peuplés. Comme décrit ci-dessous, le système de collecte des emballages et des produits de papier au Nouveau-Brunswick comprend : la collecte en bordure de rue résidentielle, la collecte dans les centres de remboursement, la collecte dans les immeubles à logements multiples et les écoles, et la collecte dans les espaces publics.

1. COLLECTE EN BORDURE DE RUE RÉSIDENTIELLE :

Il existe trois méthodes pour la collecte en bordure de rue résidentielle dans la province : les chariots à roulettes (flux unique), les sacs (flux unique) et les bacs (flux double). Le flux unique consiste à placer tous les matériaux désignés dans le même chariot à roulettes ou sac, tandis que le flux double consiste à séparer les matériaux désignés dans différents bacs (p. ex., plastique/métal et papier/carton).

2. CENTRES DE REMBOURSEMENT :

La collecte via les centres de remboursement consiste à collecter des matières désignées auprès des résidents dans un point de collecte exploité par un partenaire. Circular Materials collabore avec des centres de remboursement indépendants et le réseau de 44 centres de remboursement de l'Eastern Recyclers' Association au Nouveau-Brunswick afin d'offrir un moyen pratique et gratuit de recycler des matières additionnelles.

Les matières pouvant être apportées à un centre de remboursement comprennent des matières ciblées comme les plastiques souples, la mousse de polystyrène blanche, le carton d'emballage pour les contenants de boisson et les contenants de verre.



Centre de remboursement Cocagne Variety à Cocagne, N.-B.

3. COLLECTE DES IMMEUBLES À LOGEMENTS MULTIPLES ET DES ÉCOLES :

En novembre 2024, Circular Materials a lancé un registre qui permet aux immeubles à logements multiples (tels que les immeubles d'appartements et les copropriétés) et aux écoles de s'inscrire pour bénéficier des services de recyclage à compter du 1er mai 2025.

4. COLLECTE DANS LES ESPACES PUBLICS :

Une fois la transition du recyclage résidentiel terminée, le programme EPR sera étendu aux parcs publics et aux espaces extérieurs en 2027.

SERVICES APRÈS COLLECTE / GESTION DES MATIÈRES :

Une installation de pré-conditionnement (également appelée centre de récupération) est un lieu où les matériaux sont déposés par camion après leur collecte. Les matériaux sont triés en différentes catégories avant d'être transportés vers les entreprises de traitement en aval et les marchés finaux de recyclage.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'écologisation approuvé par Recycle NB en mai 2023, Circular Materials a mis en place un système d'après collecte utilisant les infrastructures publiques et privées existantes, dont cinq installations de pré-conditionnement pour traiter et recycler les matières collectées. En juin 2024, Circular Materials a lancé une demande de propositions pour des services d'après collecte liés aux matières recyclables collectées au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. L'objectif de cette demande de propositions était d'évaluer les solutions de recyclage les plus efficaces pour le Canada atlantique, capables de répondre aux exigences réglementaires en matière de récupération et de réaliser des économies de transport accrues au prix le plus compétitif. Circular Materials prévoit évaluer les propositions avant la fin de 2025, avec l'intention que les nouveaux services d'après collecte soient opérationnels d'ici le 1er janvier 2027.

Pour les données de performance 2024 du système de collecte et de gestion/après collecte, veuillez consulter les pages 16 à 21 du présent rapport.



Les membres de l'équipe trient les matériaux sur le convoyeur du Centre de traitement des déchets de la Péninsule acadienne.



Collaborer avec les communautés et les parties prenantes

Bâtir une économie circulaire et faciliter une transition harmonieuse vers la REP au Nouveau-Brunswick est un effort collaboratif qui nécessite une collaboration avec les parties prenantes et les partenaires, notamment le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, les municipalités, les communautés des Premières Nations, les producteurs, les collecteurs, les transporteurs, les transformateurs et les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Nos relations avec les parties prenantes et les communautés reposent sur la confiance, la crédibilité et la transparence. Nous engageons un dialogue constructif avec tous nos partenaires et collaborateurs afin d'obtenir de meilleurs résultats pour tous. Voici quelques exemples de nos interactions avec les parties prenantes et les communautés du Nouveau-Brunswick en 2024.

GROUPE DE TRAVAIL MUNICIPAL ET DES PREMIÈRES NATIONS

Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration avec les municipalités et les Premières Nations afin de favoriser un environnement collaboratif et d'assurer une transition harmonieuse des services de collecte pour répondre aux besoins des résidents du Nouveau-Brunswick. Nous organisons une série de réunions virtuelles bimestrielles pour permettre aux municipalités et aux communautés des Premières Nations d'offrir leur rétroaction, de poser des questions et d'échanger directement avec notre équipe. Ces réunions mensuelles constituent une occasion importante de partager les pratiques et les protocoles relatifs à des questions telles que la croissance naturelle et l'approbation des immeubles multifamiliaux, et d'explorer des initiatives visant à soutenir la planification de la conformité réglementaire à long terme.



ENGAGEMENT CONTINU AUPRÈS DES ASSOCIATIONS MUNICIPALES

Nous sommes fiers d'avoir participé, en tant que partenaire, au congrès annuel 2024 de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick à Saint Andrews. Nous avons également soutenu le congrès annuel d'automne 2024 de l'Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick et celui de l'Association Francophone des Municipalités du Nouveau-Brunswick.



COLLABORATION AVEC LE NORTH SHORE MI'KMAQ TRIBAL COUNCIL

Afin de soutenir les communautés des Premières Nations Mi'kmaqs qui ont adopté ou sont en voie d'adopter la REP, nous avons collaboré avec le North Shore Mi'kmaq Tribal Council (NSMTC) afin d'adapter nos actions de promotion et d'éducation à leurs besoins spécifiques. Ce partenariat comprend la distribution de matériel pédagogique sur le recyclage et un engagement actif auprès de chacune des communautés membres. Le NSMTC offre des services, un soutien technique et un renforcement des capacités en gestion des déchets à sept communautés membres - Première Nation Ugpi'ganjig (Eel River Bar), Première Nation Oinpegitjoig (Pabineau), Première Nation Natoaganeg (Eel Ground), Nation Mi'kmaq de Metepenagiag (Red Bank), Première Nation L'nu Menikuk (Indian Island), Première Nation Tjipōgtōtjg (Buctouche) et Première Nation Amlamgog (Fort Folly). De plus, le NSMTC étend ses services et ses capacités à pas moins de 25 autres communautés des Premières Nations dans tout le Canada atlantique.



Mobiliser les Néo-Brunswickois par la promotion et l'éducation

Nos campagnes de promotion et d'éducation visent à sensibiliser les résidents de la province au recyclage. Notre stratégie de promotion et d'éducation (P&E) vise à améliorer les taux de recyclage en augmentant la participation au système et en réduisant les taux de contamination des matières recyclables. Nos plans de P&E s'appuient sur les données des consommateurs, sont adaptés spécifiquement aux résidents du Nouveau-Brunswick et sont mesurés et mis à jour pour en garantir l'efficacité. En 2024, nous avons mis en place diverses initiatives de sensibilisation au recyclage, notamment des ressources personnalisables que les communautés peuvent utiliser pour soutenir les efforts et les appels à l'action.

OBJECTIFS DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION :

RÉPONDRE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES P&E Éducation au recyclage, site Web accessible au public, traduction, disponible en version imprimée.	TRANSITION FACILE POUR LES RÉSIDENTS Dupliquer et améliorer les initiatives P&E reçues avant la transition.	AUGMENTATION DES TAUX DE RECYCLAGE Accroître la participation par l'éducation et la sensibilisation. Réduire la contamination en influençant les comportements positifs envers le recyclage.
--	---	--

CAMPAGNE PRÊT RECYCLEZ RÉPÉTEZ

Nous avons développé un appel à l'action simple et facile à comprendre – **Prêt, Recyclez, Répétez** – à utiliser sur tous les équipements et matériaux de P&E afin d'influencer le comportement des résidents et d'aborder différents sujets, notamment : ce que les consommateurs doivent faire avant de jeter les matériaux à la poubelle, ce qu'il faut faire lors du dépôt des matériaux dans le bac de recyclage et au centre de remboursement, et enfin, l'importance du recyclage.

 <p>Préparation du recyclage et ce qu'il faut faire avant de jeter les matériaux à la poubelle.</p>	 <p>Ce qu'il faut faire lors du dépôt des matériaux dans le bac et en bordure de rue.</p>	 <p>Renforcer le comportement en mettant l'accent sur l'importance du recyclage.</p>
--	--	---

RECHERCHE 2024 : GROUPES DE DISCUSSION ET ENQUÊTES

En 2024, nous avons mené notre troisième série de groupes de discussion auprès des résidents du Nouveau-Brunswick afin de mieux comprendre leurs perceptions, leurs comportements et leurs motivations en matière de recyclage, et de recueillir leurs commentaires sur les matériaux de P&E. Les recherches en cours auprès des résidents continueront d'améliorer notre programme de P&E. Parmi les possibilités identifiées lors des groupes de discussion de cette année, on compte :

- Mettre en avant l'aspect pratique et l'impact positif du recyclage, en montrant qu'il s'agit d'un moyen simple et efficace de faire la différence.
- Remotiver les résidents en les éduquant sur le processus de recyclage : ce qui se passe, comment il fonctionne et les résultats ;
- Démontrer l'impact positif tout en étant conscient de l'évolution des mentalités concernant le recyclage ;
- Fournir des informations claires et compréhensibles sur des sujets complexes.

Afin de suivre les indicateurs d'une année à l'autre, nous avons mené notre première enquête omnibus auprès des résidents du Nouveau-Brunswick vivant dans les collectivités actuellement desservies par notre programme. Les résultats fournissent des indicateurs de participation à ce stade précoce du programme (puisque nous n'avons pas encore complété une année d'activités) et révèlent que :



La plupart des résidents se souviennent d'avoir appris des informations sur le recyclage via

- médias sociaux · **69,8 %**
- radio · **35,6 %**
- journaux/dépliants · **28,1 %**
- en ligne · **9,1 %**

Ces données permettent d'identifier les canaux les plus efficaces pour les futurs efforts P&E.

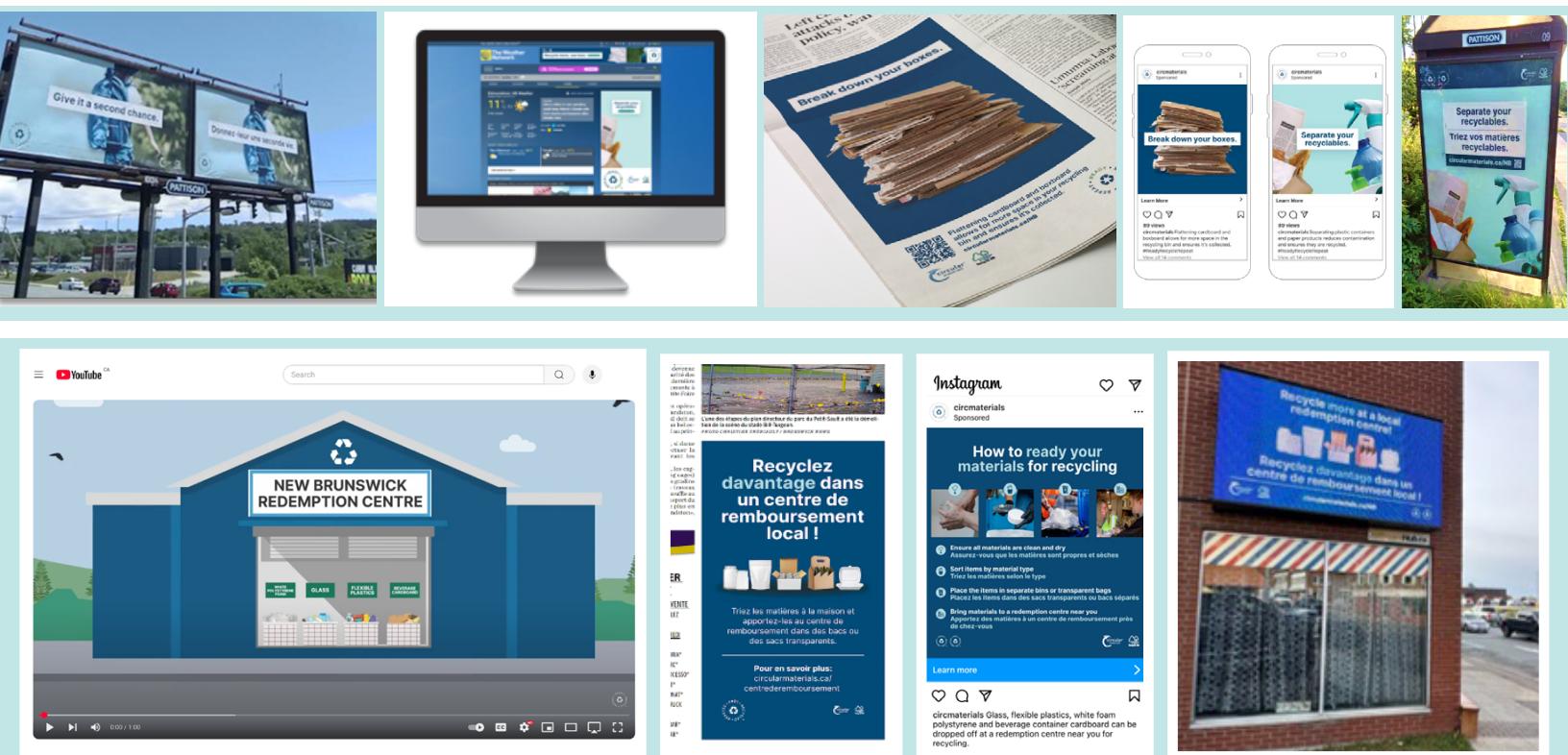
Des recherches continues auprès des résidents permettront de mesurer, au fil du temps, les améliorations apportées à notre programme P&E, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des résidents pour soutenir les taux de participation et les résultats comportementaux afin de contribuer à réduire les taux de contamination dans le système.

CAMPAGNES 2024

En 2024, nous avons amélioré nos supports de P&E bilingues sur la base des informations issues des groupes de discussion de 2023 pour présenter des « appels à l'action » clairs et alignés avec notre logo et notre slogan. Ces ressources offraient des conseils sur la réduction de la contamination, mettaient l'accent sur les avantages de l'augmentation des activités de recyclage et étaient mises à disposition via notre espace en ligne destiné aux résidents du Nouveau-Brunswick sur le site Web de Circular Materials.

CAMPAGNE D'ÉDUCATION

En 2024, nous avons mené une campagne promotionnelle multicanale de sensibilisation au recyclage dans les entités non participantes. Cette campagne s'est déroulée en deux phases et a généré plus de 7,5 millions d'impressions. Nous avons également mené une campagne multicanale à l'échelle de la province pour promouvoir les matières pouvant être recyclés dans les centres de remboursement indépendants et dans le réseau de centres de remboursement de l'Eastern Recyclers' Association situés partout au Nouveau-Brunswick, qui a généré 22,3 millions d'impressions.



CAMPAGNE MULTICULTURELLE

Notre stratégie marketing pour 2024 comprenait également une sensibilisation multiculturelle et du matériel de P&E ciblé pour mobiliser efficacement divers groupes démographiques. Nous avons amorcé nos efforts en mettant l'accent sur la sensibilisation au recyclage lors des célébrations culturelles, en commençant par une campagne de Diwali adaptée à la communauté hindu du Nouveau-Brunswick. Cette campagne, qui proposait des publicités en anglais, en français et en hindi, a généré plus de 300 000 impressions et constitue un projet pilote pour de futures initiatives multilingues.



CAMPAGNE DU TEMPS DES FÊTES

Nous avons mené une campagne multicanale pendant les fêtes de fin d'année 2024 afin de sensibiliser le public aux objets d'usage courant recyclables, comme les boîtes métalliques pour les pâtisseries ou la réutilisation des pots et contenants de plastique. La campagne a généré plus de 3,2 millions d'impressions.

ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre de notre engagement communautaire, nous avons organisé des activités lors d'événements locaux afin de nouer des liens avec les résidents et de les sensibiliser au recyclage. Notre installation comprenait une tente tenue par du personnel bilingue et proposant du matériel pédagogique dans les deux langues officielles sur le recyclage, des activités interactives de tri et de tableau à feuilles mobiles, ainsi que la distribution de dépliants pour un apprentissage continu. Ces efforts ont renforcé les messages clés sur le recyclage et encouragé la participation communautaire. En 2024, nous avons participé à quatre événements communautaires au Nouveau-Brunswick, mobilisant les résidents par 1 582 interactions et obtenant 11 360 impressions. En juillet et août, nous avons noué des liens avec les communautés au Marché du centre-ville d'Edmundston, au Marché des fermiers Boyce de Fredericton, au Festival Area 506 à Saint John et au Marché des fermiers de St. Andrews.



Crédit photo: Image Authentik.

GUIDES DE RECYCLAGE ET CALENDIERS

Nous avons produit des guides et des calendriers de collecte pour chaque communauté où nous menons des activités de P&E lié au recyclage. Nos recherches démontrent que ces calendriers font partie des documents les plus consultés par les résidents pour s'informer sur le recyclage.

Campobello Island Rural Community Recycling guide

Accepted materials

- Cardboard: Cereal boxes, egg cartons, corrugated cardboard, paper, toilet rolls.
- Paper: Envelopes, newsprint paper.
- Metal: Tin cans, aluminum products.
- Plastic: Containers, bottles.

Recycling tips:

- Sort recyclable materials from garbage and organics.
- Flatten cardboard to 10" x 30" and bundle before placing in the bin.
- Empty and give containers a quick rinse.
- Keep materials loose.
- Do not put your recycling in plastic bags.

By recycling, you make a difference

Questions?
506-456-3234
narrow@kplmet.ca

Learn more:
circularmaterials.ca/campobello-island
Download Circular Materials' recycling app: circularmaterials.ca/app

Restigouche Rural District 2025 recycling calendar

An enhanced recycling program

Collection day legend

Collection schedule: Every other week.

Flatlands, Addington, Mann's Mountain region

Lorne region

Questions?
1-800-668-3376
recycle@fero.ca

Learn More:
circularmaterials.ca/restigouche

VIDÉOS

Nous avons produit et mis à disposition trois nouvelles vidéos éducatives de 30 secondes sur des sujets liés au recyclage, qui peuvent être partagées sur des sites web et des réseaux sociaux, portant ainsi le nombre total de vidéos disponibles à neuf. Ces vidéos peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube de Circular Materials.

SITE WEB

Nous avons lancé un [espace en ligne pour les résidents](#) du Nouveau-Brunswick sur le site Web de Circular Materials, offrant des ressources éducatives sur le recyclage. En 2024, il a généré plus de **68 000 consultations**, confirmant son rôle de référence pour l'information et la sensibilisation locales.

CANAUX DE MÉDIAS SOCIAUX DESTINÉS AUX RÉSIDENTS

En 2024, nous avons lancé nos réseaux Facebook et Instagram destinés aux résidents, axés sur l'éducation au recyclage et la sensibilisation. Depuis leur mise en ligne, ces plateformes ont réuni **1 571 abonnés**, généré **116 millions d'impressions** et **141 000 clics**, reflétant un fort taux d'engagement et une visibilité accrue.

Des campagnes de médias sociaux payantes ciblées à l'échelle régionale se concentrent sur des juridictions et/ou des collectivités participantes, au Nouveau-Brunswick et à l'échelle nationale, afin de s'assurer que les publics reçoivent des messages P&E ciblés et pertinents.

Performance du programme des systèmes de collecte et d'après-collecte 2024



Les données de performance de 2024 ci-dessous incluent l'ensemble des produits d'emballage et de papier (PEP) — c'est-à-dire le papier, les plastiques rigides, les plastiques souples, le métal et le verre — collectés et gérés par Circular Materials au Nouveau-Brunswick en 2024, par l'intermédiaire de :

- Collecte** : En bordure de rue et centres de remboursement.
- Après Collecte** : Matières traitées dans les installations de réception, les installations de pré-conditionnement et matières vendues aux transformateurs en aval et aux marchés finaux de recyclage.

En 2024, un centre d'audit a été mis sur pied à Eco360, à Berry Mills, au Nouveau-Brunswick, afin d'évaluer les matériaux collectés et traités par le système de recyclage du Nouveau-Brunswick. Entre juin et décembre 2024, un programme de vérification des données sur la composition des matériaux a été lancé afin d'analyser des échantillons provenant des commissions de services régionaux (CSR) de la province. Les échantillons ont été regroupés par type de matériau (papier, plastique rigide, plastique souple, métal et verre), puis classés en sous-catégories plus détaillées.



Audit des matériaux en cours chez Eco360 à Berry Mills.

DONNÉES DE PERFORMANCE DES COLLECTES :

À la fin de 2024, Circular Materials avait établi un programme de collecte en bordure de rue résidentielle pour 83 des 89 entités du Nouveau-Brunswick, trois autres entités bénéficiant d'un service partiel. Les entités restantes passeront au programme en 2025. Un service de collecte en bordure de rue résidentielle a également été établi pour 11 communautés des Premières Nations. Ce programme comprend également la prestation de services à certains immeubles à logements multiples (p. ex., ceux de moins de cinq logements), conformément aux pratiques antérieures des communautés avant la mise en œuvre de la REP.

Certaines écoles ont également bénéficié d'un service de collecte en bordure de rue en 2024 si elles avaient reçu ce service d'une commission de services régionaux (CSR) avant la mise en œuvre de la REP. Actuellement, certaines écoles sont desservies dans les CSR n° 3 Chaleur, n° 5 Miramichi, n° 7 Sud-Est, n° 11 Région de la Capitale et n° 12 Vallée de l'Ouest. En 2025, Circular Materials rendra le programme REP accessible à toutes les écoles et immeubles à logements multiples du Nouveau-Brunswick.



Poids total (tonnes) collecté pour les matières de PEP désignées au Nouveau-Brunswick en 2024

MATÉRIEL	PAPIER	PLASTIQUE RIGIDE	PLASTIQUE SOUPLE	MÉTAL	VERRE	TOTAL
Poids total (tonnes) collecté	7 590	1 311	344	499	489	10 233

Le tableau ci-dessus montre la quantité totale de matériaux de PEP désignés collectés par Circular Materials en 2024 auprès de toutes les sources éligibles, y compris les collectes résidentielles en bordure de rue, les centres de remboursement et certaines écoles, pour chaque type de matériau.

Méthodes de collecte en bordure de rue utilisées par les ménages du Nouveau-Brunswick en 2024

MÉTHODES DE COLLECTE EN BORDURE DE RUE	% DE MÉNAGES RÉSIDENTIELS UTILISANT LA MÉTHODE EN 2024
Chariots à roulettes (flux unique)	39%
Sacs (flux unique)	31%
Bacs (flux double)	30%

Il existe actuellement trois types de méthodes de collecte en bordure de rue utilisées dans le cadre du programme de collecte en bordure de rue résidentiel du Nouveau-Brunswick : les chariots à roulettes (flux unique), les sacs (flux unique) et les bacs (flux double). Le tableau ci-dessus présente la répartition en pourcentage des méthodes de collecte utilisées par les ménages du Nouveau-Brunswick.

Poids total (tonnes/kg) collecté pour les matériaux de PEP désignés dans chacune des 12 commissions de services régionaux (RSC) en 2024

RÉGION	COMMISSIONS DE SERVICES RÉGIONAUX (CSR)	PAPIER	PLASTIQUE RIGIDE	PLASTIQUE SOUPLE	MÉTAL	VERRE	TOTAL
Région 1	CSR Nord-Ouest	674	120	24	34	38	889
Région 2	CSR Restigouche	635	69	13	26	18	760
Région 3	CSR Chaleur	171	19	5	9	6	210
Région 4	CSR Péninsule acadienne	797	120	25	67	31	1 040
Région 5	CSR Grand Miramichi	165	24	9	9	9	217
Région 6	CSR Kent	368	99	46	43	34	590
Région 7	CSR Sud-Est	1 354	286	136	106	134	2 016
Région 8	CSR Kings	77	24	10	10	18	138
Région 9	CSR Fundy	1 588	260	20	110	36	2 014
Région 10	CSR Sud-Ouest	353	50	9	15	4	431
Région 11	CSR de la Capitale	979	171	37	46	134	1 366
Région 12	CSR Vallée de l'Ouest	429	68	11	25	28	561
	TOTAL	7 590	1 311	344	499	489	10 233

Le tableau ci-dessus présente la quantité totale de matières de PEP désignées collectées par Circular Materials en 2024, toutes sources admissibles confondues, pour chaque type de matière dans les 12 commissions de services régionaux. Ce tableau comprend tous les matériaux désignés collectés dans le cadre du programme de collecte en bordure de rue résidentielle, de certaines écoles et centres de remboursement.

COLLECTE EN CENTRES DE REMBOURSEMENT

Un programme de collecte a été mis en place pour récupérer certains matériaux PEP désignés (notamment les plastiques souples, la mousse de polystyrène blanche, le carton d'emballage de boissons et le verre) dans 44 centres de remboursement répartis partout au Nouveau-Brunswick. Consultez l'annexe pour connaître l'emplacement et les adresses de ces centres.

Poids total (tonnes) collecté via les centres de remboursement

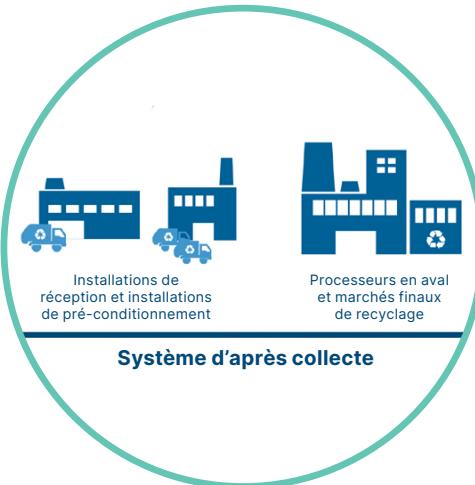
SOURCE DE LA COLLECTE	PAPIER	PLASTIQUE RIGIDE	PLASTIQUE SOUPLE	MÉTAL	VERRE	TOTAL
Centres de remboursement	153	4	19	N/A	279	454

Le tableau ci-dessus montre la quantité totale de matériaux de PEP désignés collectés par Circular Materials en 2024 auprès du réseau des centres de remboursement pour certains matériaux, notamment le carton d'emballage de boissons (papier), la mousse de polystyrène blanche (plastique rigide), les plastiques souples et le verre. Le métal n'est pas collecté dans les centres de remboursement.

PERFORMANCE DU PROGRAMME D'APRÈS COLLECTE

Les données de performance après collecte incluent tous les matériaux de PEP désignés gérés par Circular Materials en 2024, ainsi que les matériaux vendus aux transformateurs en aval et aux marchés finaux du recyclage. Les matériaux désignés collectés via le système de collecte sont gérés et traités par cinq installations de pré-conditionnement. Voir l'annexe pour connaître l'emplacement de ces installations. Les descriptions ci-dessous détaillent la gestion de chaque matériau dans le système après collecte :

- **Le papier** collecté au Nouveau-Brunswick est envoyé aux usines de papier de la Nouvelle-Écosse et du Québec pour être recyclé et transformé en produits tels que des essuie-tout, des boîtes de carton et du papier hygiénique. Dans les usines, le papier est ajouté à une recette spécifique à chaque usine et au type de matériau produit. Le papier entrant est réduit en pâte, et cette pâte est ensuite utilisée pour produire des produits fibreux.
- **Le plastique rigide** est envoyé pour recyclage aux transformateurs en aval. Ces derniers trient les matières plastiques rigides grâce à une combinaison de méthodes de tri, notamment : le tri optique, le procédé de flottation-immersion et la séparation électrostatique (DES), qui sépare les plastiques en fonction de leurs propriétés électriques. Les flux de résine plastique obtenus sont ensuite lavés, broyés, nettoyés et extrudés en granulés recyclés destinés à être utilisés dans divers produits et emballages, conformément aux exigences de la clientèle finale..
- **Plastique souple** : Une fois réceptionnés par les transformateurs en aval, les emballages en plastique souple (EPS) sont triés à l'aide de diverses méthodes (classeurs à air, tamis vibrants ou trieurs optiques) afin de créer des flux de résine plastique qui sont ensuite lavés, broyés, nettoyés et extrudés en granulés recyclés destinés à la fabrication de produits tels que : sacs ou emballages en plastique neufs, carrelages, sacs poubelles, matériaux de construction (p. ex., tuyaux de drainage, matériaux isolants), mobilier d'extérieur ou accessoires de jardin. La récupération et le recyclage des plastiques souples comportent des défis, mais grâce aux progrès constants des technologies de recyclage, l'efficacité de la transformation des EPS en nouveaux produits augmente. Nous continuons d'explorer les possibilités de recyclage des EPS auprès des marchés finaux. Comme le nombre de transformateurs de EPS en aval est limité au Canada, nous explorons à la fois les marchés intérieurs et les marchés d'exportation des pays de l'OCDE.
- **Le verre** est acheminé vers des transformateurs en aval au Québec. Le verre récupéré est lavé, concassé/pulvérisé et trié, puis utilisé pour la construction de fondations routières, le sablage au jet, la filtration de piscines, etc. Une fois concassé, le verre est fondu à haute température (entre 760 et 870 °C) et peut être utilisé pour créer de nouveaux produits comme des bouteilles et des bocaux en verre.
- **Le métal** est envoyé à des transformateurs du Canada atlantique, du Québec et des États-Unis, où il est séparé par type (par exemple, l'aluminium est séparé de l'acier), puis recyclé. Les produits finaux potentiels pour ce métal comprennent les canettes en aluminium et en acier, les appareils électroménagers, les panneaux de carrosserie automobile, les roues et les pièces de moteur.
- Tout matériau de PEP désigné non recyclé est mis en décharge dans une installation autorisée (site d'enfouissement) au Nouveau-Brunswick, conformément à la réglementation.



Poids total (tonnes) des matériaux collectés en 2024

TYPE DE DISPOSITION*	PAPIER	PLASTIQUE RIGIDE	PLASTIQUE SOUPLE	MÉTAL	VERRE	TOTAL
Recyclé (tonnes)	6 485	531	15	93	259	7 383
Stocké (tonnes)	1 080	249	60	78	20	1 487
Disposé (tonnes)	25	531	268	328	210	1 362
TOTAL (tonnes)	7 590	1 311	344	499	489	10 233

* « Recyclé » désigne les matériaux expédiés vers les marchés finaux de recyclage. « Stocké » désigne les matériaux traités (c.-à-d., les stocks mis en balles) et prêts à être expédiés vers les marchés finaux de recyclage. Circular Materials n'a géré aucun matériau par réutilisation, compostage, valorisation énergétique ou confinement en 2024.

Le tableau ci-dessus indique que les matériaux désignés de PEP collectés et traités par Circular Materials en 2024 ont totalisé 10 233 tonnes. Ce total comprend les matériaux recyclés (7 383 tonnes), stockés (1 487 tonnes) et mis en décharge à un site d'enfouissement (1 362 tonnes).

Pourcentage de matériaux collectés en 2024

TYPE DE DISPOSITION*	PAPIER	PLASTIQUE RIGIDE	PLASTIQUE SOUPLE	MÉTAL	VERRE
Recyclé	85%	41%	4%	19%	53%
Stocké	14%	19%	18%	16%	4%
Disposé	1%	40%	78%	66%	43%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

* « Recyclé » désigne les matériaux expédiés vers les marchés finaux de recyclage. « Stocké » désigne les matériaux traités (c.-à-d., les stocks mis en balles) et prêts à être expédiés vers les marchés finaux de recyclage. Circular Materials n'a géré aucun matériau par réutilisation, compostage, valorisation énergétique ou confinement en 2024.

En 2024, 87 % des matériaux collectés ont été gérés par le recyclage, ce qui correspond aux tonnes expédiées vers les marchés finaux de recyclage et/ou stockées (c'est-à-dire les stocks en balles), prêtes à être expédiées vers les marchés finaux de recyclage.

Les taux de matières recyclées et stockées dépendent de plusieurs facteurs, notamment de l'efficacité des installations de pré-conditionnement pour la récupération et le traitement des matières recyclables. Bien que les installations de pré-conditionnement actuelles du Nouveau-Brunswick soient efficaces pour le traitement des matières papier, elles reposent principalement sur des procédés manuels qui entraînent généralement des taux de traitement plus faibles pour des matériaux comme le plastique rigide, le plastique souple et le métal.

Il est également important de noter que les installations de pré-conditionnement ne sont pas destinées à traiter le verre, qui est censé être collecté via les centres de remboursement. Néanmoins, le verre y est acheminé via la collecte en bordure de rue. De même, les plastiques souples sont généralement collectés via le réseau des centres de remboursement, mais plusieurs centres de pré-conditionnement traitent actuellement certains plastiques souples (comme les sacs plastiques) issus de la collecte en bordure de rue.



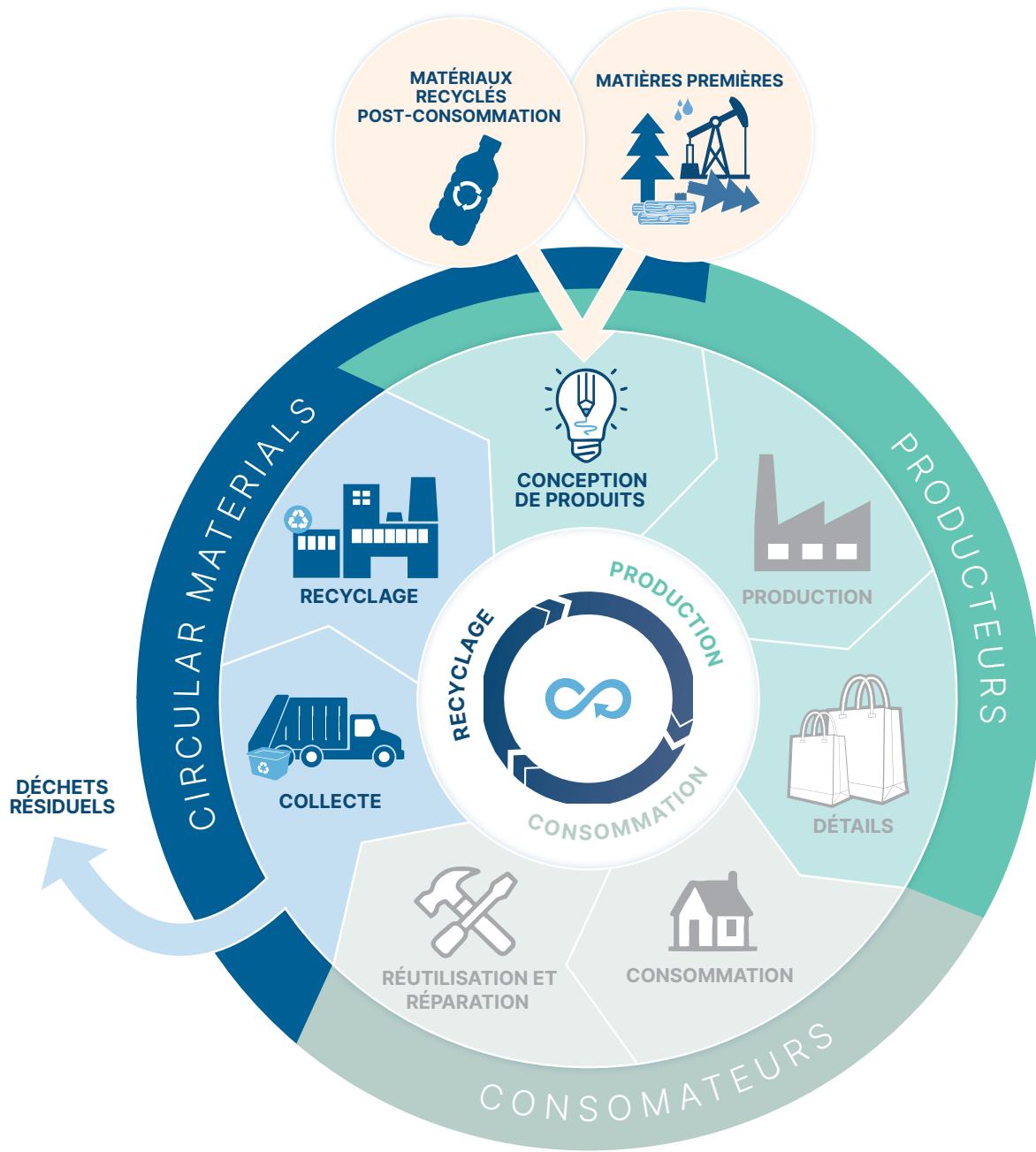
Les taux présentés dans le tableau ci-dessus sont représentatifs de ce à quoi nous nous attendons la première année de la transition à la REP. C'est la première fois que des données vérifiables sont disponibles à l'échelle de la province du Nouveau-Brunswick. Les progrès réalisés dans la gestion des données et l'audit des matériaux, qui ont également été vérifiés par un tiers indépendant, offrent désormais visibilité et transparence, ainsi qu'une base de référence pour soutenir les améliorations futures du système.

Alors que la province passe à la REP, afin de soutenir les améliorations à l'échelle du système, nous investissons dans les infrastructures et mettons en place de nouveaux services après collecte à compter de 2027, ce qui améliorera les taux de récupération des matériaux. Nous sommes impatients de collaborer avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement du Nouveau-Brunswick pour faire progresser et améliorer le recyclage dans toute la province.

CAP SUR L'AVENIR : FIXER DES OBJECTIFS DE PERFORMANCE DES MATÉRIAUX

Afin de satisfaire aux exigences du [Règlement sur les matières désignées](#), mis à jour en juin 2024 au Nouveau-Brunswick, Circular Materials soumettra un nouveau Plan d'écologisation des emballages et des produits de papier quinquennal à Recycle NB d'ici le 30 juin 2025. Ce Plan d'écologisation actualisé comprendra le plan proposé par Circular Materials pour les cibles de rendement des matières, qui sera finalisé en consultation avec nos membres producteurs et Recycle NB. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement du Nouveau-Brunswick afin de faire progresser et d'améliorer le recyclage dans toute la province.

Accélérer une économie circulaire pour les produits d'emballage et de papier



L'objectif de Circular Materials est **d'accélérer un avenir circulaire pour les personnes et la planète**. Accélérer ce changement de paradigme en transformant les systèmes de recyclage est au cœur de nos préoccupations. En tant qu'organisation, nous nous efforçons de développer des systèmes de recyclage performants où les matériaux sont collectés, recyclés et retournés aux producteurs pour être réutilisés comme contenu recyclé dans de nouveaux produits et emballages. Ainsi, nous garantissons que davantage de matériaux s'intègrent à l'économie circulaire, au bénéfice des personnes et de l'environnement.

QU'EST-CE QU'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE?

L'économie circulaire vise à éliminer les déchets et à garantir la récupération et la réutilisation continue des matériaux. Ses principes fondamentaux rejoignent nombre des aspirations des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 12, qui vise à garantir des modes de consommation et de production durables pour préserver les moyens de subsistance des générations actuelles et futures. L'économie circulaire comporte plusieurs étapes clés :

- Extraction des matières premières** : L'objectif d'une économie circulaire est de réduire la demande en « ressources vierges » et de promouvoir des pratiques de conception durables, où les matériaux sont choisis pour leur durabilité et les produits sont conçus pour être facilement recyclables.
- Production et distribution** : Les producteurs et les chaînes d'approvisionnement intègrent ensuite des pratiques respectueuses de l'environnement tout au long des étapes de production et de distribution.
- Consommation et usage** : Les consommateurs sont encouragés à adopter un comportement responsable lors de la consommation et de l'utilisation des produits.
- Collecte et recyclage** : Enfin, les produits sont collectés et recyclés pour être réutilisés plutôt que d'être jetés.

LE RÔLE DE LA REP DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Circular Materials aide les producteurs à respecter leurs obligations en matière de [responsabilité élargie des producteurs](#) (REP) partout au Canada. La REP est une approche politique qui permet aux producteurs – les entreprises qui fournissent les emballages et le papier – d'être financièrement responsables de ces matériaux tout au long de leur cycle de vie. En étendant la responsabilité des producteurs à la gestion en fin de vie, la REP est essentielle à la promotion de l'économie circulaire, car elle relie les coûts de collecte et de gestion des produits et des emballages à ceux qui les fournissent. Cela incite les producteurs à réfléchir à la conception des emballages et à la capacité d'atteindre les objectifs de recyclage en réduisant les emballages et en améliorant la recyclabilité.

COLLABORER AVEC DES PARTENAIRES POUR AVANCER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire repose sur la collaboration de nombreuses parties prenantes. Circular Materials collabore avec les producteurs, les collectivités, les partenaires et les résidents pour mettre en œuvre des programmes de REP partout au Canada; promouvoir les meilleures pratiques et les améliorations systémiques en matière de gestion du recyclage; encourager les consommateurs à recycler; et, ultimement, contribuer à la réalisation d'avantages environnementaux. Voici quelques exemples de la façon dont Circular Materials collabore avec des partenaires de toute la chaîne d'approvisionnement pour promouvoir une économie circulaire des produits d'emballages et de papier (PEP).

Conception des produits en vue de leur recyclabilité : De plus en plus, les producteurs prennent en compte la gestion de fin de vie lors de la conception des nouveaux emballages de leurs produits. Assurer la recyclabilité des emballages dès la phase de conception permet de récupérer les matériaux et de les réintégrer dans la fabrication de nouveaux emballages sous forme de contenu postconsommation. Plusieurs organisations ont d'ailleurs publié des lignes directrices en matière de conception pour les emballages en plastique, notamment les Règles d'or de conception du Pacte canadien sur les plastiques et l'Association of Plastic Recyclers (APR). Éco Entreprises Québec a également lancé des Lignes directrices d'écoconception pour les produits d'emballage et de papier.

Circular Materials travaille avec nos membres producteurs pour les encourager à concevoir en tenant compte des considérations de recyclage, telles que :

- Choisir des matériaux très demandés et présentant une plus grande valeur marchande une fois recyclés ;
- Choisir des couleurs naturelles ou transparentes pour les plastiques, plus faciles à recycler ;
- Utiliser moins d'encre ou des encres compatibles avec le recyclage dans les emballages ;
- Tenir compte de la taille de l'emballage ;
- S'assurer que les étiquettes et les accessoires sont facilement amovibles ou compatibles avec le recyclage ; et
- N'inclure des couches ou des additifs que lorsqu'aucune autre option n'est disponible, pour ne citer que quelques recommandations.



Recyclage – stimuler l'innovation dans les systèmes de recyclage à l'échelle nationale : Circular Materials s'engage à offrir des programmes REP efficaces et performants à l'échelle du Canada, favorisant l'innovation et l'amélioration des systèmes de recyclage. Par exemple, le recyclage des plastiques, et en particulier des emballages plastiques souples, représente un défi important. Collaborer avec des partenaires afin de stimuler l'innovation dans ce domaine revêt donc une importance capitale.

- À l'échelle nationale, Circular Materials, Recycle BC, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et d'autres acteurs de l'économie circulaire collaborent dans le cadre de l'initiative PRFLEX, visant à optimiser le système de recyclage des emballages plastiques souples (EPS) au Canada et à accroître l'utilisation de contenu recyclé dans ces emballages.
- Par ailleurs, Circular Materials s'associe également à ÉEQ et Recycle BC pour lancer un appel de manifestations d'intérêt visant à identifier des technologies de recyclage mécanique et de recyclage chimique avancé capables d'atteindre les cibles réglementaires de récupération des plastiques.



Matériaux – réintégrer le contenu recyclé auprès des producteurs :

Circular Materials développe un programme novateur, le tout premier du genre, appelé Programme d'Accès aux Matériaux, qui permettra de retourner directement aux producteurs des matériaux traités (c'est-à-dire des matériaux recyclés postconsommation) pour qu'ils soient réutilisés dans de nouveaux produits et emballages.

L'accès aux matériaux est essentiel, car il permet de créer une chaîne d'approvisionnement en boucle fermée, maintenant ainsi les matériaux dans l'économie et hors de l'environnement. Ce programme contribue également à élargir et à développer les marchés finaux nationaux au Canada pour les matériaux recyclés et à soutenir les producteurs dans l'atteinte de leurs objectifs en matière d'utilisation de contenu recyclé postconsommation (RPC).

En facilitant la transformation des matériaux en contenu recyclé de valeur et en veillant à ce que les produits et les emballages conservent leur plus grande valeur grâce au recyclage, Circular Materials contribue à faire progresser l'économie circulaire et à soutenir les communautés durables partout au Canada.

Annexes

- 26 Adresses des installations de réception pour les collectes en bordure de rue
- 26 Adresses des centres de remboursement
- 29 Adresses des installations de pré-conditionnement



Adresses des installations de réception pour les collectes en bordure de rue

INSTALLATIONS DE RÉCEPTION POUR LES COLLECTES EN BORDURE DE RUE		
CSR	NOM	ADRESSE
#1 – Nord-Ouest	Station de transfert de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest	248 Chemin Clément Roy Rivière-Verte, NB E7C 2W7
#2 - Restigouche	Station de transfert Restigouche	7 promenade Centennial Campbellton NB E3N 3G1
#3 - Chaleur	Site de gestion des matières résiduelles de Red Pine	1300 Route 360 Allardville, NB E8L 1H5
#8 - Kings	Station de transfert de Sussex	54 promenade McLeod Sussex, NB E4E 2P5
#10 – Sud-Ouest	Installation de gestion des déchets solides de Hemlock Knoll	5749 Route 3 Lawrence Station, NB E5A 3B9

Adresses des centres de remboursement

CENTRES DE REMBOURSEMENT		
CSR	ENTITÉ	ADRESSE
#1 – Nord-Ouest	Saint-Francois de Madawaska	1710 Route 205 Est, St-Francois de Madawaska, NB E7A 1P7
#1 - Nord-Ouest	Grand-Sault	53 rue Beaulieu Grand-Sault, NB E3Y 1C9
#1 - Nord-Ouest	Edmundston	507 Blvd Acadie Edmundston, NB E3V 4H8
#1 - Nord-Ouest	Rivière-Verte	13790 Route 144 Rivière-Verte, NB E7C 3B6
#2 - Restigouche	Dalhousie	524 ch. Darlington, Dalhousie NB E8C 1N1
#2 - Restigouche	Atholville	15 Boom Road, Atholville, NB E3N 4G1

#2 - Restigouche	Saint-Quentin	6416 route 17 Saint-Quentin, NB E8A 2J2
#3 - Chaleur	Beresford	709 rue Usine Beresford, NB E8K 2C1
#3 - Chaleur	Petit Rocher	571 rue de l'Industrie, Petit Rocher, NB E8J 1T3
#3 - Chaleur	Bathurst	560 promenade Evangeline Bathurst, NB E2A 2R2
#4 – Péninsule acadienne	Savoie Landing	4008 New Brunswick 113 Savoie Landing, NB E8S 3B9
#4 – Péninsule acadienne	Caraquet	34 Bd Industriel Caraquet, NB E1W 1A9
#4 – Péninsule acadienne	Fair Isle	1071 NB-445 Fairisle, NB E9G 2X3
#4 – Péninsule acadienne	Bertrand	717 Blvd des Acadiens Bertrand, NB E1W 1G9
#4 – Péninsule acadienne	Inkerman Ferry	1207 Route 113, Inkerman Ferry, NB E8P 1W9
#5 – Grand Miramichi	Miramichi	293 rue Wellington Miramichi, NB E1N 1P1
#5 – Grand Miramichi	Derby Junction	5653 NB-108 Derby Junction, NB E1V 5B3
#5 – Grand Miramichi	Doaktown	1 Nelson Hollow Dr, Nelson Hollow, NB E9C 1X7
#6 - Kent	Cocagne	4702 NB-134 Cocagne, NB E4R 2Z5
#6 - Kent	Bouctouche	7 rue Corporation Bouctouche, NB E4S 0E5
#6 - Kent	Saint-Louis-de-Kent	10148 NB-134 Saint-Charles, NB E4W 5K9
#7 – Sud-Est	Cap Pelé	2565 ch. Acadie Cap-Pelé, NB E4N 1B8

#7 - Sud-Est	Port Elgin	77 rue Main E Port Elgin, NB E4M 2X9
#7 - Sud-Est	Sackville	13 promenade Industrial Sackville, NB E4L 3Y3
#7 - Sud-Est	Memramcook	280 Old Shediac Rd Memramcook, NB E1A 2S5
#8 - Kings	Sussex	40 rue Albert Sussex, NB E4E 1K5
#8 - Kings	Hampton	401 promenade William Bell Hampton, NB E5N 0A8
#9 - Fundy	Saint John	18 rue Egbert Saint John, NB E2J 1X1
#9 - Fundy	Saint John	35 Linton Road Saint John, NB E2M 5V5
#9 - Fundy	Saint John	346 ave Rothesay Saint John, NB E2J 2C2
#10 – Sud-Ouest	St. Stephen	48 Progress Drive St. Stephen, NB E3L 5Y9
#10 – Sud-Ouest	St. George	109 rue Main St. George, NB E5C 3J6
#11 - Capitale	Hartfield	496 Campbell Settlement Rd, Hartfield, NB E6G 1Z8
#11 - Capitale	Harvey Station	2770 Route 3 Harvey Station, NB E6K 1S8
#11 - Capitale	Fredericton	213 rue MacFarlane Fredericton, NB E3A 1V8
#11 - Capitale	Hanwell	70 ave Timothy S Hanwell, NB E3C 2B8
#11 - Capitale	Oromocto	16 rue Lewis Oromocto, NB E2V 2X5
#11 - Capitale	Fredericton	320 chemin Wilsey Fredericton, NB E3B 6E9

#12 – Vallée de l'Ouest	Woodstock	113 rue Moffatt Woodstock, NB E7M 2H5
#12 – Vallée de l'Ouest	Lower Brighton	78 Rideout Road Lower Brighton, NB E7P 2G3
#12 – Vallée de l'Ouest	Bath	332 rue Main Bath, NB E7J 1A2
#12 – Vallée de l'Ouest	Weaver	182 NB-385 Weaver, NB E7G 3M9
#12 – Vallée de l'Ouest	Perth Andover	36 Gulch Road Perth-Andover, NB E7H 2E8
#12 – Vallée de l'Ouest	Woodstock	522 rue Main Woodstock, NB E7M 2C2

Remarque : Les matériaux désignés collectés dans les centres de remboursement sont collectés par GM Rioux et stockés et préparés pour le recyclage, les marchés finaux ou un traitement ultérieur dans leurs installations situées au 855, route 108, Saint-André, NB, E7M 4K4.

Adresses des installations de pré-conditionnement

INSTALLATIONS DE PRÉ-CONDITIONNEMENT		
CSR	NOM	ADRESSE
#4 – Péninsule acadienne	Centre de traitement des déchets de la Péninsule acadienne	2650 Rue de L'Entreprise Tracadie-Sheila, NB E1X 1A1
#7 – Sud-Est	Installation de gestion des déchets Eco360	100 prom. Enviro Berry Mills, NB E1G 5X5
#9 – Fundy	Fundy Region Solid Waste	10 Crane Mountain Road Saint John, NB E2M 7T8
#11 – Capitale	Fredericton Region Solid Waste	1775 blvd Alison Fredericton, NB E3B 4Y2
#12 – Vallée de l'Ouest	J.S. Bellis Ltd.	147 rue Moffatt Woodstock NB E7M 2H5



RÉSIDENTS

circularmaterials.ca/fr/resident-provinces/new-Brunswick

PRODUCTEURS

circularmaterials.ca/fr/producer-province/new-Brunswick

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



info@circularmaterials.ca